

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE



Avis d'Appel d'Offres N° : 09/ C A /2017

Mise en place d'un Système de Management de la Continuité des Activités conformément à la norme ISO 22301.

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale se propose de lancer une consultation N° SAEIM 209/2016 ayant pour objet la **mise en place d'un Système de Management de la Continuité des Activités conformément à la norme ISO 22301.**

Les bureaux intéressés par cet Appel d'Offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la **Direction des Bâtiments et Equipements, 20 bis Avenue des Etats Unis 1002 Tunis Belvédère.** Le retrait des cahiers des charges se fera moyennant le paiement, en espèce d'un montant non remboursable, fixé à Trente dinars (**30 Dinars**).

Les offres doivent parvenir sous-pli fermé par voie postale recommandé ou par rapide poste au nom de :

Monsieur Le Président Directeur Général de
La Caisse Nationale de Sécurité Sociale,
49, Avenue Taieb M'hiri 1002 Tunis Belvédère.

au plus tard le **09 Novembre 2017 avant 12H00** (le cachet du Bureau d'Ordre Central de la Caisse faisant foi).

L'enveloppe extérieure doit porter la mention :

« A ne pas ouvrir »

Appel d'Offres N° 09/ C A /2017

Mise en place d'un Système de Management de la Continuité des Activités conformément à la norme ISO 22301.

Cette enveloppe extérieure doit contenir :

- Une caution provisoire d'un montant de Mille Dinars (1000 Dinars) telle que mentionnée à l'article 9 du cahier des charges.
- Les documents administratifs tels que mentionnés à l'article 7 du cahier des charges
- Les documents techniques tels que mentionnés à l'article 7 du cahier des charges
- Les documents financiers tels que mentionnés à l'article 7 du cahier des charges

L'ouverture des plis aura lieu au cours d'une séance non publique.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant cent vingt (120) jours à partir du jour suivant la date limite de réception des offres.

Tout offre non conforme aux dispositions ci-dessus énoncées ou parvenue hors délais ou ne comportant pas le cautionnement provisoire sera rejetée.